



Guide de communication et de diffusion du CRDP

Le 16 mars 2007, suite à la visite de mi-parcours du FQRSC dans le cadre du programme de subvention « regroupements stratégiques », le comité évaluateur a souligné que le rayonnement des travaux du *Regroupement droit et changements* en général et du CRDP en particulier était exceptionnel. Ils ont cependant suggéré de mettre de l'avant des mesures facilitant et institutionnalisant le transfert des connaissances vers la société civile.

Le présent guide se veut une contribution à cette réflexion. Évidemment, une politique de communication rigide et structurée serait à la fois inefficace et irréaliste, d'abord parce que la recherche effectuée au Centre est très variée tant qualitativement que quantitativement, ensuite parce que la clientèle visée n'est pas uniforme et, finalement, parce que les ressources du Centre sont limitées.

Ainsi, s'il serait intéressant, en théorie, d'émettre un communiqué de presse suite à l'obtention de toute subvention, ceci s'avèrerait difficilement justifiable lorsque les sommes obtenues sont minimales, ou encore lorsque le projet ne vise qu'un auditoire bien identifié.

Cependant, certains gestes peu dispendieux, tant en temps qu'en argent, devraient être accomplis à chaque fois qu'une subvention est obtenue. D'autres, lesquels requièrent un investissement plus important, pourront être envisagés lorsque la taille ou la pertinence du projet entrepris le justifie.

Nous avons regroupé ces possibilités en 4 catégories : (1) les outils mis à la disposition des chercheurs par le CRDP, (2) les outils mis à la disposition des chercheurs par la Faculté de droit, (3) les outils mis à la disposition des chercheurs par l'Université de Montréal et (4) les publications professionnelles.

Encore une fois, il ne s'agit pas d'établir un carcan pour la publicisation des travaux du Centre, mais bien de sensibiliser les chercheurs aux différents outils publicitaires s'offrant à eux. Cependant, l'objectif de cette politique étant de permettre un meilleur rayonnement des travaux du CRDP à l'extérieur du milieu universitaire, un effort devrait être fait par tous et chacun afin d'assurer la visibilité du Centre.

1. Outils mis à la disposition des chercheurs par le CRDP

Le site Web du Centre (www.crdp.umontreal.ca) a fait l'objet de plusieurs modifications, notamment par l'addition d'une page d'accueil dynamique accompagnée d'un fil RSS. Cette page est visitée mensuellement par plus de 4400 internautes et constitue la principale vitrine du Centre. La création du fil RSS permet également d'être informé rapidement de toutes les nouvelles disponibles sur le site Web.

Page d'accueil

La page d'accueil du site Web constitue la principale vitrine du Centre. Il est donc important d'y verser l'information relative à nos travaux pour en informer la population. Ainsi, tout chercheur devrait aviser la personne responsable de la mise à jour de cette page (en l'occurrence, Mme Virginie Mesguich, virginie.mesguich@umontreal.ca) de tout :

- Honneur
- Conférence
- Publication
- Obtention de subvention
- Nouveaux projet de recherche

Ou de toute autre nouvelle digne de diffusion.

Pages des projets de recherche

Chaque projet de recherche entrepris au CRDP bénéficie de sa propre page Web. Présentement, ces pages sont créées ou mises à jour suite à la publication du Rapport annuel du Centre. Cette façon de procéder nuit à la visibilité du Centre puisque les personnes qui entendent parler d'un nouveau projet de recherche doivent attendre plusieurs mois avant de pouvoir obtenir plus d'information via notre site Web. Elles auront souvent perdu intérêt ou encore oublié le temps venu.

Les chercheurs devraient donc communiquer les informations suivantes à la personne responsable de la mise à jour du site Web chaque fois qu'un nouveau projet de recherche débute :

- Nom du (de la) chercheur(e) principal(e)
- Nom des chercheur(e)s associé(e)s
- Nom des collaborateurs(trices)
- Organisme subventionnaire
- Durée de la subvention
- Description sommaire du projet de recherche

Ceci permettra la mise en ligne rapide des informations pertinentes à chaque projet de recherche, ce qui fournira notamment un point de repère pour les journalistes et autres intéressés.

Pages des chercheurs

Chaque chercheur est titulaire d'une page Web sur laquelle sont indiquées les informations le concernant. Ces pages sont les plus visitées sur le site du Centre, il est donc de la responsabilité de chacun de s'assurer que sa page soit à jour.

Chaque chercheur, mais également à chaque agent et auxiliaire de recherche, possède une page personnalisée qu'il/elle génère et gère grâce à sa console d'administration (<http://www.crdp.umontreal.ca/gestion/login.php>). Chacun aura donc le loisir de modifier quotidiennement son contenu propre et, ainsi, de générer du trafic pour le site. Le procédurier d'utilisation de sa page personnelle est disponible, en tout temps dans la Zone Chercheurs / Votre profil / Comment utiliser ma page personnelle sur le site Web (http://www.crdp.umontreal.ca/fr/Utilisation_page_perso_site_Web_CRDP.pdf)

Sites affiliés

Le CRDP héberge une vingtaine de sites Web. Une nouvelle politique oblige tout naturellement les gestionnaires de ces sites à insérer le logo et un lien vers le site du CRDP sur leur page d'accueil. La liste des sites visés est disponible dans la 3^e couverture du Rapport annuel.

L'utilisation de ces sites (IIREB, Peuples autochtones et gouvernance, Regroupement droit et changements, etc.) pour publiciser les activités du Centre doit être envisagée lorsque le sujet est connexe aux projets d'un chercheur.

2. Outils mis à la disposition des chercheurs par la Faculté de droit

Tout comme le site Web du CRDP, celui de la Faculté annonce couramment les honneurs obtenus par ses chercheurs. Sauf indications contraires de la part des chercheurs, notre agent de communication communiquera donc les informations les concernant à la Faculté afin de profiter d'une double diffusion.

Ensuite, la revue Droit Montréal est couramment à la recherche de contenu pour ses prochaines éditions. La préparation d'articles présentant certains de nos projets devrait donc être envisagée lorsque les projets en question pourraient intéresser la communauté juridique et/ou universitaire.

Finalement, le rayonnement du Centre doit être envisagé auprès des étudiants de premier cycle, lesquels connaissent peu ou pas le CRDP. La préparation d'articles à publier dans le Pigeon Dissident afin de présenter le CRDP aux nouveaux étudiants

devrait donc être envisagée au début de chaque nouvelle année, soit quelques semaines avant la période de la course aux stages.

Afin de rejoindre les étudiants du premier cycle, nous offrons également chaque année la « Bourse d'initiation à la recherche du CRDP », un concours de rédaction qui leur est réservé et dont le premier prix est accompagné d'une bourse de 3 000\$.

Finalement, l'AED publie un fascicule hebdomadaire intitulé « le Lien » qui fait état des activités de la semaine. Présentement, aucune des activités du CRDP ne figure au calendrier. Il s'agit pourtant d'un outil qui pourrait nous permettre, notamment, d'attirer plus d'étudiants aux conférences organisées par le Centre.

3. Outils mis à la disposition des chercheurs par l'Université de Montréal

L'Université de Montréal a mis sur pied un service de relations avec les médias dont la direction est présentement assurée par Mme Sophie Langlois. Tout nouveau projet de recherche devrait donc être annoncé à Madame Langlois, par le biais de notre agent de communication, afin qu'un communiqué de presse puisse être préparé ou, tout au moins, que la nouvelle puisse être diffusée via les canaux normaux (site Web Nouvelles de l'Université, etc.). Cette diffusion dépend évidemment de l'accessibilité de l'information relative aux projets concernés, d'où l'importance de mettre les informations à jour sur le site Web du CRDP.

Ensuite, le journal Forum est couramment à la recherche de contenu pour ses prochaines éditions. La préparation d'articles présentant certains de nos projets devrait donc être envisagée lorsque les projets en question pourraient intéresser la communauté universitaire.

L'Université de Montréal offre le service iTunesU afin de permettre la baladodiffusion des conférences prononcées. Sauf indications contraires de la part des conférenciers, toutes les allocutions prononcées et enregistrées au Centre seront versées dans ce dépôt. Les chercheurs intéressés à profiter de cet outil pour les conférences prononcées ailleurs pourront communiquer le tout à notre responsable de la communication.

Finalement, comme plusieurs le savent, l'Université a mis sur pied le projet Papyrus, soit un dépôt informatisé des publications produites par le personnel enseignant et disponible via le Web. Le CRDP participe à ce projet et plusieurs de nos publications sont donc déjà disponibles sur Internet et répertoriés dans différents outils de recherche (Érudit et autres). Ceci permet donc une plus grande diffusion des travaux des chercheurs du Centre. Notre responsable de la communication se charge de verser les textes des chercheurs dans Papyrus après avoir obtenu l'autorisation des éditeurs et auteurs concernés. Il suffit donc de lui transmettre les textes à diffuser le cas échéant.

4. Publications professionnelles

Nous ne faisons pas ici référence aux revues scientifiques, puisque, année après année, le rapport annuel démontre que les chercheurs produisent une quantité importante d'articles. Nous parlons plutôt des bulletins d'information, journaux et autres publications à caractère informatif (le Journal du Barreau, le Monde juridique, l'Extra-judiciaire, etc.).

Sur la question des revues scientifiques, nous nous permettons cependant un commentaire. Tous les membres du Barreau sont abonnés à la Revue du Barreau et peuvent en recevoir copie gratuitement. Cela implique qu'il s'agit de la revue juridique la plus consultée par les juristes, qu'ils soient praticiens, politiciens, directeurs de contentieux, etc. Pourtant, depuis 2003, une seule contribution des chercheurs du CRDP a été publiée dans cette revue. Bref, lorsque le sujet s'y prête, il serait utile, pour des questions de visibilité, de soumettre nos publications à cette revue plutôt qu'à des revues à moins grande diffusion.

Par ailleurs, les différents périodiques visant la communauté juridique (le journal du Barreau, le Monde juridique, l'Extra-judiciaire, etc.) sont constamment à la recherche de contenu. La préparation d'articles présentant certains de nos projets devrait donc être envisagée lorsque les projets en question pourraient intéresser la communauté juridique. Encore une fois, il faut comprendre que le Journal du Barreau est feuilleté par tous les membres du Barreau, peu importe leur champ d'expertise ou leur emploi. Certains indiquent d'ailleurs qu'il est de leur obligation professionnelle de prendre connaissance du contenu du Journal. Il s'agit donc d'un outil efficace qui n'est présentement pas utilisé par le Centre.

Évidemment, lorsque le projet vise un auditoire particulier (les médecins, par exemple), il sera pertinent d'annoncer nos travaux via les canaux qui rejoignent le public ciblé, c'est-à-dire les journaux ou revues visant ceux-ci.

* * *

Finalement, la visibilité du Centre passe par son Logo. Tout document, tout site Web et toute présentation Powerpoint issu ou associé au Centre devrait donc inclure le logo du CRDP ou tout au moins sa raison sociale. Ainsi, tout chercheur devrait insister, lorsqu'il est interviewé par un journaliste, d'être cité comme étant « chercheur au Centre de recherche en droit public » et non simplement professeur à la Faculté de droit.

Dans le même ordre d'idées, un modèle de présentation Powerpoint aux couleurs du CRDP est disponible dans la section « zone chercheur » de notre site Web. Nous vous suggérons fortement de l'utiliser lorsque cela est possible.

Finalement, le site Web de l'Université de Montréal contient un « répertoire des spécialistes à l'intention des médias » (http://www.recherche.umontreal.ca/pub/recherche_media_udem.asp). Cette page s'avère être une vitrine médiatique importante. Pourtant, certains chercheurs du Centre

n'y figurent pas, alors que d'autres n'ont qu'une description minimale ne représentant pas l'étendue réelle de leur expertise. La mise à jour de ces informations s'avère donc être un premier pas important pour la visibilité du Centre.

Tous ces gestes permettront une meilleure visibilité au Centre et à nos travaux et constituent un investissement visant à augmenter l'importance du CRDP aux yeux de la population en général.

(dernière mise à jour : août 2009)